

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 30 juin 2022

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Gérard BRAMOULLE - Christian BURLE - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Éric LE DISSES - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Pascal MONTECOT - Véronique MIQUELLY - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Georges ROSSO.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS-001-11852/22/BM

■ **Approbation d'un avenant à la convention d'attribution d'une subvention à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence pour l'organisation d'un colloque relatif à la sécurité internationale**
24293

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'enseignement supérieur et aux évènements qui valorisent le travail des équipes universitaires et renforcent l'attractivité du territoire, le Bureau de la Métropole a approuvé par délibération du 7 octobre 2021 une participation financière au financement du colloque « Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ? » organisé par l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence.

Ce colloque, qui a reçu le parrainage du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, réunit plus de 300 participants, enseignants-chercheurs de l'Institut, acteurs politique ou diplomatiques de premier plan des Etats riverains (notamment de la rive Sud et Est), ainsi que des représentants des organisations internationales, de grands chefs d'entreprises françaises et étrangères et des experts reconnus de la géopolitique de la Méditerranée.

La crise sanitaire a conduit les organisateurs de ce colloque, prévu initialement les 3 et 4 décembre 2021 à Aix-en-Provence, à le reporter aux 2 et 3 décembre 2022.

La participation de la Métropole à cette manifestation est de 10 000 euros pour un coût total estimé à 50 000 euros, soit 20%. 8 000 euros ont déjà été versés à la signature de la convention, conformément aux dispositions de cette dernière.

Il est aujourd'hui proposé d'approuver l'avenant n°1 à la convention de financement initiale permettant ainsi à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence de conserver le bénéfice de la subvention votée par le bureau métropolitain du 7 octobre 2021.

Les modifications apportées par cet avenant concernent l'article 1 « objet de la convention », l'article 2 « Durée de la convention » et l'article 3 « Modalités de versements » de la convention initiale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétence du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° IVIS 008-10271/21/BM du Bureau de la Métropole du 7 octobre 2021 portant attribution d'une subvention à l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence pour l'organisation du colloque "Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ?".

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Le report de la manifestation dû à la crise sanitaire ;
- Le caractère international de ce colloque et sa contribution au rayonnement de notre territoire ;
- L'intérêt pour la Métropole de soutenir Sciences Po Aix qui souhaite faire de cet événement un rendez-vous incontournable de la réflexion diplomatique sur la sécurité du sud de l'Europe.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé l'avenant n°1 à la convention entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'Institut d'Etudes Politiques pour le colloque international « Quelle sécurité internationale dans un monde post Covid encore plus incertain ? ».

Article 2 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cet avenant et tout document y afférent.

Cette proposition mise aux voix est adoptée

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,
Santé, ESR,
Recherche médicale,
Economie de la santé

Emmanuelle CHARAFE